

L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ?

Pascale Scheromm, Thomas Prud'Hon, Lucette Laurens

► **To cite this version:**

Pascale Scheromm, Thomas Prud'Hon, Lucette Laurens. L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires?: Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes. CIST2018 - Représenter les territoires / Representing territories, Mar 2018, Rouen, France. <hal-01854386>

HAL Id: hal-01854386

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01854386>

Submitted on 6 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ?

Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes

AUTEUR.E.S

Pascale SCHEROMM, Thomas PRUD'HON, Lucette LAURENS

RÉSUMÉ

En France, la légitimité politique de l'agroécologie est posée dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, qui la définit comme un projet de société. Les différents échelons institutionnels et politiques s'en emparent progressivement. Dans cette communication, nous nous interrogeons sur la diffusion du projet agroécologique, en tant que projet politique à l'échelle des petites communes. Comment les élus, et sur la base de quelles représentations, se saisissent-ils de l'injonction à l'agroécologie ? Font-ils de l'agroécologie un réel projet pour leurs territoires ? L'étude que nous avons menée dans 15 communes périurbaines des départements de l'Hérault et du Gard a pour objectif d'explorer cette question. Elle s'attache à définir la nature de la relation des actions agroécologiques mises en place aux territoires municipaux étudiés, à savoir comment elles participent au projet communal : sont-elles à l'origine du projet ou en sont-elles seulement une composante ?

MOTS CLÉS

Agroécologie, développement territorial, politiques municipales, représentations, élus

ABSTRACT

In France, the political legitimacy of agro-ecology is set as a society project within the State-level Law on agriculture, food and forest from the 13th of October 2014. Since then, the different institutional and political levels have been seizing it gradually. In this communication, we question the dissemination of agro-ecological projects at the scale of small municipalities. How do elected representatives grasp this issue? On the basis of what representations? Do they make agro-ecology a real project for their territories? The study which we led in 15 outlying municipalities of the Hérault and Gard French departments aims at exploring these questions. It attempts to define the nature of the relation between agro-ecological actions and municipal territories, how they actually participate in the municipal project: are they at the origin of the project or only a component?

KEYWORDS

Agroecology, Territorial development, Municipal policies, Representations, Elected representatives

La transition écologique est aujourd'hui au cœur des préoccupations citoyennes et politiques et propose un nouveau paradigme renouvelant les manières de consommer, produire, travailler et vivre ensemble. Dans le secteur agricole et alimentaire, cette transition s'articule autour du concept d'agroécologie. S'appuyant sur une démarche holistique mettant le fonctionnement des systèmes vivants au centre de la conception du système de production, l'agroécologie s'est construite en opposition avec les fondements de l'agriculture industrielle, en tant qu'approche scientifique des agroécosystèmes (Altieri, 1986 ; Gliessman, 1998). Elle

s'appuie sur des principes d'autonomie, de solidarité et d'échanges de savoirs pour aller vers davantage de résilience et de durabilité. Son champ s'étend aujourd'hui à celui du système alimentaire, dans l'objectif de le relocaliser (Daugaard *et al.*, 2003 ; Francis *et al.*, 2003). En tant que nouveau paradigme, elle est ainsi vectrice d'un pouvoir transformateur et peut être associée à un nouveau projet de société pour un développement plus durable. La transition agroécologique est un défi particulier dans les zones périurbaines qui, confrontées à une forte pression urbaine, doivent non seulement inventer de nouvelles manières de produire et de consommer, mais aussi trouver des solutions innovantes face à l'enjeu fondamental que sont la préservation et la remise en valeur du foncier agricole.

En France, la légitimité politique de l'agroécologie a été posée dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, qui la définit comme un projet de société partagé entre tous les acteurs de l'agriculture. Même si sa déclinaison aux échelles territoriales reste floue, les différents échelons institutionnels et politiques s'en emparent progressivement et inventent sa mise en œuvre à l'échelle locale.

Dans cette communication, nous nous interrogeons sur la diffusion du projet agroécologique aux échelles municipales, en dehors du cercle des seuls acteurs de l'agriculture. Comment le projet agroécologique, en tant que projet politique, perfore-t-il ces échelles ? Comment des acteurs politiques locaux, et sur la base de quelles représentations, se saisissent-ils de l'injonction à l'agroécologie à l'échelle de leur territoire d'action ? Ces acteurs font-ils de l'agroécologie un projet pour leurs territoires, vécus, perçus, appropriés (Di Méo, 1996) ? Par leur intégration dans des périmètres intercommunaux, les communes ont perdu ou transféré certaines de leurs prérogatives. Cependant, elles se caractérisent encore par les actions de leurs élus locaux, de groupes sociaux susceptibles de se mobiliser et d'engager une action collective, ou par des projets collectifs visant à développer la vie communale. L'échelle municipale apparaît de ce fait toujours pertinente pour identifier et saisir la territorialisation de l'agroécologie. Cette territorialisation se caractérise par la construction conjointe de projets agroécologiques entre acteurs agricoles et urbains, publics et privés, politiques et de la société civile, dans un périmètre géographique qui a du sens pour l'ensemble de ces acteurs. Devenant agroécologique, la nature même du projet agricole peut être amenée à changer, passant du sectoriel au transversal.

L'étude et l'analyse d'initiatives agroécologiques communales permettent de définir la nature de la relation de ces actions aux territoires sur lesquels elles sont mises en œuvre et la manière dont elles participent au projet du territoire : sont-elles à l'origine, au cœur du projet ou en sont-elles seulement une composante (dans le sens d'objet intermédiaire) (Debarbieux, 2015) ? Nous avons mené une recherche exploratoire de ces initiatives dans des communes, essentiellement périurbaines, des départements de l'Hérault et du Gard, autour de Montpellier et de Nîmes. Cette recherche s'insère dans le projet Abeille financé par la Fondation Carasso (en partenariat avec la Fondation de France), visant à documenter, accompagner et dynamiser des initiatives agroécologiques dans des territoires périurbains autour de Montpellier et de Nîmes. Il explore la façon dont les acteurs territoriaux mettent en œuvre et articulent les différentes dimensions de l'agroécologie : alimentation, production, environnement et développement territorial.

Nous avons répertorié et analysé des initiatives de petites communes visant à réhabiliter ou développer une agriculture respectueuse de l'environnement sur leur territoire. En effet, si

un certain nombre de travaux portent sur les actions mises en place par les grandes métropoles, les conditions dans lesquelles des communes à faibles moyens s'engagent dans l'agroécologie sont mal connues. Comme il n'existe pas de bases de données permettant de connaître les communes menant des expériences agroécologiques, nous avons retenu quatre variables de contextualisation permettant la constitution d'un échantillon de communes pouvant mener des initiatives agroécologiques. Ces variables sont associées à une injonction d'ordre réglementaire (préservation des périmètres de captage Grenelle), à un engagement des communes en faveur de l'environnement (charte Terre saine/zéro phyto), d'une alimentation plus saine (« un fruit à la récré ») ou du développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement (nombre d'exploitants en agriculture biologique présents sur la commune). Une première vague d'entretiens a été menée auprès des élus de communes repérées sur la base de ces quatre variables. À partir de ces entretiens, nous avons pu compléter notre échantillon en y intégrant d'autres communes reconnues par les élus enquêtés pour avoir mené des initiatives agroécologiques. L'analyse des entretiens nous a permis de dresser une double typologie : 1) des communes étudiées et 2) des initiatives agroécologiques menées par ces communes. Au-delà de la construction de la connaissance de la réalité de l'agroécologie territoriale dans les petites communes du Gard et de l'Hérault, l'analyse des réponses des élus permet d'identifier les représentations qu'ils se font de l'agroécologie, leurs motivations pour agir et les freins qu'ils rencontrent. Ces représentations sont très dépendantes du profil des élus. Les acceptions du concept d'agroécologie dépendent en effet fortement des acteurs qui le mobilisent (Norder *et al.*, 2016).

Nos résultats montrent que les élus des petites communes sont aujourd'hui un des acteurs du développement de l'agroécologie territoriale. Leurs initiatives sont confrontées à un certain nombre de verrous, en particulier l'accès au foncier agricole et sa sécurisation et les montages juridiques et financiers des projets. La volonté des élus et leur capacité à entraîner d'autres acteurs apparaissent comme les déterminants principaux de la mise en œuvre d'initiatives agroécologiques. Cependant, les types de productions (industrielle, commerciale vs circuits courts, labellisés ou non...) et de cultures, la réalité agricole communale (relations avec le monde agricole, demandes d'installation agricole...) et l'application de la réglementation environnementale (périmètres de protection, enjeux sanitaires...) dans les communes étudiées apparaissent également comme des facteurs déclencheurs dans la prise de décision des élus.

Ces résultats seront discutés au prisme de l'agroécologie, entendue comme une nouvelle valeur mise au service du développement territorial. À l'échelle des territoires, l'agroécologie n'est en effet pas seulement une nouvelle conception des systèmes de production et des modes de gestion sur des bases écologiques (Gascuel-Oudoux & Magda, 2015). Elle intègre aussi les objectifs de produire de nouvelles formes d'organisation spatiales et sociales (renforcer par exemple la protection des espaces agricoles, en s'appuyant sur les documents d'urbanisme), de nouvelles configurations d'acteurs qui contribuent à la gestion durable des ressources (conforter la réalité et les attendus en matière de multifonctionnalité des espaces agricoles). La relation entre agroécologie et projet de développement territorial est riche et ambivalente du fait que l'agroécologie peut renouveler les pratiques du développement territorial en devenant une ressource à la fois immatérielle et matérielle appropriée par les acteurs au service d'actions variées (Landel *et al.*, 2009). Le territoire peut alors en quelque sorte être transformé par les nouvelles actions et initiatives générées (Piroux *et al.*, 2010). Pourtant, si ces dernières supposent une reterritorialisation des pratiques agricoles et alimentaires, les territoires n'en acquièrent pas toujours pour autant une réelle identité agroécologique.

Nous chercherons en particulier à comprendre si l'agroécologie est mise au service du projet communal, auquel cas elle peut être instrumentalisée (émarger à des lignes de financement) et correspond alors à un objet de médiation (au service de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie par exemple), ou bien si elle représente une nouvelle composante de ce projet territorial et devient alors une valeur en soi ? Elle se développe alors sur des espaces dédiés et les enjeux agricoles et alimentaires acquièrent une nouvelle identité dans les projets politiques communaux, voire les orientent.

RÉFÉRENCES

- Altieri M., 1986, *Agroécologie. Bases scientifiques d'une agriculture alternative*, Debarid.
- Dalgaard T., Hutchings, N. J., Porter J. R., 2003, « Agroecology, scaling and interdisciplinarity », *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 100(1), p. 39-51.
- Debarbieux B., 2015, *L'espace de l'imaginaire. Essais et détours*, Paris, CNRS éd.
- Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- Francis C., Lieblein G., Gliessman S., Breland T. A., Creamer N., Harwood R., Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., Wiedenhoef M., Simmons S., Allen P., Altieri M., Flora C., Poincelot R., 2003, « Agroecology: the ecology of food systems », *Journal of sustainable agriculture*, 22(3), p. 99-118.
- Gascuel-Odoux C., Magda D., 2015, « Gérer les paysages et les territoires pour la transition agroécologique », *Innovations agronomiques*, n° 43, p. 95-106.
- Gliessman S. R., Engles E., Krieger R., 1998, *Agroecology: ecological processes in sustainable agriculture*, CRC Press.
- Landel P.A., Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [en ligne : developpementdurable.revues.org/7563].
- Norder L. A., Lamine C., Bellon S., Brannenburg A., 2016, « Agroecology: polysemy, pluralism and controverses », *Ambiente & Sociedade*, São Paulo, XIX(3), p. 1-20.
- Piroux M., Silveira L., Diniz P., Duque G., 2010, « La transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale », in E. Coudel *et al.*, *ISDA 2010*, Montpellier, CIRAD-INRA-SupAgro.

LES AUTEUR.E.S

Pascale Scheromm
INRA Montpellier – Innovation
pascale.scheromm@inra.fr

Thomas Prud'hon
INRA Montpellier – Innovation
toma.prudhon@hotmail.fr

Lucette Laurens
INRA Montpellier
lucette.laurens@univ-montp3.fr